



**MISSION PERMANENTE DE LA SUISSE  
AUPRÈS DES NATIONS UNIES**

Seul le texte prononcé fait foi

**59<sup>ème</sup> session de l'Assemblée générale**

**Réunion officielle  
de la plénière sur la réunion plénière de haut niveau de l'Assemblée générale  
de septembre 2005**

**Déclaration  
de  
M. Peter Maurer  
Ambassadeur  
Représentant permanent de la Suisse  
auprès des Nations Unies**

---

Check against delivery

**59<sup>th</sup> session of the General Assembly**

**Informal meeting  
of the Plenary on the High-level Plenary Meeting of the General Assembly  
of September 2005**

**Statement  
by  
Ambassador Peter Maurer  
Permanent Representative of Switzerland  
to the United Nations**

**New York, le 21 juin 2005**

Monsieur le Président,

Je vous remercie des préparatifs que vous avez engagés en vue du Sommet du mois de septembre et tiens à vous assurer du plein soutien de la Suisse dans ce processus. Le projet de document final que vous avez soumis aux Etats membres constitue une excellente base de travail et est de bonne augure pour la suite de nos travaux.

La Suisse adhère à la plupart des éléments contenus dans ce projet de document final. Elle appelle cependant à concrétiser davantage encore certains passages du document, afin que les engagements et principes fondamentaux soient décidés lors du sommet, au niveau des chefs d'Etat et de gouvernement des Etats membres. La Suisse soumettra au Président de l'Assemblée générale et à son équipe de facilitateurs des propositions concrètes détaillées.

Mon intervention se concentre sur six aspects particulièrement importants à nos yeux.

Premièrement, le développement

- Le projet de document final souligne bien l'interdépendance globale et les liens qui existent entre les divers menaces et défis. Il établit aussi un bon équilibre entre le développement, la paix et la sécurité et les droits de l'homme. Il inclut les principaux éléments qui doivent être traités dans le cadre de cette réaffirmation collective des engagements que les Etats membres ont pris dans la Déclaration du Millénaire et dans les Objectifs du Millénaire pour le développement.
- La Suisse salue les références faites à la santé reproductive et aux questions de genre. Nous saluons aussi la prise en compte de la dimension environnementale du développement durable et l'attention particulière portée au changement climatique. Dans ce contexte, nous souhaitons rappeler que le concept de développement doit être compris dans l'ensemble du document comme impliquant un développement durable.
- La Suisse souhaite que forte mention soit faite du système opérationnel des Nations Unies pour le développement et en particulier de la nécessité, au plan du terrain, que ses différentes entités puissent fonctionner de manière pleinement intégrée sous l'autorité et la responsabilité d'une seule personne, qu'il s'agisse du coordinateur résident, du coordinateur humanitaire ou du représentant spécial du Secrétaire Général.
- Nous avons cependant aussi des réserves ou questions sur certaines mesures envisagées. Si la Suisse est prête à examiner l'idée d'un projet pilote de Facilité financière internationale en faveur de l'immunisation, nous sommes réservés sur la création d'une Facilité financière internationale à caractère global ou de nouveaux fonds ou initiatives globales. En ce qui concerne l'allègement de la dette, nous saluons l'intention annoncée par le G-8 d'annuler la dette multilatérale des pays pauvres très endettés. Cependant, de nombreuses questions restent ouvertes en ce qui concerne les modalités et le financement de cette initiative. Le Dialogue de haut niveau sur le financement du développement, qui se tiendra à la fin juin, nous permettra de discuter plus en détails de ces questions et d'autres encore.

Deuxièmement, le droit international et les droits de l'homme.

- La Suisse est très attachée au fait que l'ordre international soit fondé sur des règles de droit, sur le respect de l'Etat des droit et sur la protection des droits de l'homme. Il s'agit de valeurs fondamentales des Nations Unies, qui sont essentielles à la coexistence et à la coopération pacifique entre les Etats. Notre engagement pour la promotion de ces valeurs devrait être mieux reflété dans l'ensemble du document final.

- La création d'un Conseil des droits de l'homme est une proposition importante pour renforcer l'action des Nations Unies en matière des droits de l'homme. La Suisse salue la mention explicite faite dans le Document final au Conseil des droits de l'homme. Les éléments constitutifs de ce Conseil doivent encore être discutés, mais il est important que ce Conseil soit placé à un niveau plus élevé dans la hiérarchie institutionnelle onusienne que l'actuelle Commission, qu'il puisse se réunir périodiquement, à Genève, où il bénéficiera de l'appui du Haut Commissariat et qu'il soit doté d'outils de travail plus performants, tout en conservant les éléments positifs de l'actuelle Commission.
- Afin de faciliter les discussions en vue de la création d'un tel Conseil, la Suisse a pris l'initiative de lancer un processus d'échanges de vues ("brainstorming") en organisant à Lausanne deux réunions les 2 mai et 7 juin derniers. Plus de 60 pays, faisant partie de tous les groupes régionaux de l'ONU, y ont participé. Suite à ces deux séminaires, la Suisse a distribué, le 16 juin, à tous les Etats membres de l'ONU un projet de non papier; ce document, rédigé sous la seule responsabilité de la Suisse, reflète les discussions intervenues à Lausanne. Nous espérons que ces discussions informelles sont une contribution utile à votre travail, Monsieur le Président, dans la promotion de l'idée de créer un Conseil des droits de l'homme.
- Il est aussi important de renforcer les activités du Haut Commissariat des droits de l'homme, à son siège et à New York ainsi que de maximiser son soutien aux équipes de pays des Nations Unies. Pour ce faire, nous appuyons fortement la demande de la Haut Commissaire de doubler les ressources qui lui sont accordées à partir du budget régulier de l'ONU et nous nous félicitons de la référence faite à ce sujet dans le projet de document final.

#### Troisièmement, la réforme du Conseil de sécurité

- Depuis le début de ce processus de réformes, la Suisse accorde une grande importance à la réforme des méthodes de travail du Conseil de sécurité. Nous avons présenté 17 propositions qui permettraient de renforcer la représentativité, la transparence, la capacité à inclure d'autres acteurs et la responsabilité vis-à-vis de l'ensemble des membres de l'ONU. Ces propositions sont pertinentes quelles que soient la taille et la structure du Conseil. Nous constatons avec satisfaction que le projet de document final appelle le Conseil de sécurité à adapter ces méthodes de travail dans cette direction. Cependant, nous souhaitons que le langage employé soit à la fois plus contraignant et plus spécifique.
- Par ailleurs, nous constatons que le nombre d'organes subsidiaires créés par le Conseil de sécurité a augmenté considérablement au cours des 15 dernières années. Nous pensons que ces organes devraient devenir plus transparents et offrir aux pays intéressés la possibilité de s'impliquer dans leur travail. Nous appelons aussi à l'établissement de procédures plus équitables et transparentes dans l'inscription d'individus ou d'entités sur les listes de sanctions et dans leur réexamen. Nous sommes d'avis que le Conseil de sécurité devrait donner l'exemple en la matière en créant un mécanisme de réexamen conforme aux exigences minimales contemporaines en matière de procès équitable.

#### Quatrièmement, la consolidation de la paix

- Dans ce contexte, je souhaite saluer tout d'abord le résultat positif auquel vient de parvenir le Groupe de travail de l'Assemblée générale chargé d'élaborer un instrument international d'identification et de traçage des armes légères et de petit calibre illicites. La Suisse appelle tous les Etats membres de l'ONU à adopter formellement cet instrument par consensus lors

de la 60<sup>ème</sup> session de l'Assemblée générale et à mettre en œuvre, de manière aussi complète que possible, toutes les mesures qu'il contient.

- La consolidation de la paix constitue un domaine où l'engagement des Nations Unies croît rapidement et est de plus en plus complexe. La création d'une Commission de consolidation de la paix améliorerait la coordination et la cohérence entre ce qui relève de l'immédiat – le maintien de la paix et l'aide humanitaire – et les efforts de stabilisation à plus long terme, à savoir le rétablissement économique, la création d'institutions, et la promotion de l'Etat de droit et des droits de l'homme. En outre, une telle Commission aiderait à clarifier les concepts et instruments utilisés dans des domaines transsectoriels importants, tels que la démobilisation et le désarmement, la réforme du secteur de la sécurité ou la gestion des ressources naturelles.
- Nous sommes pleinement d'accord que cette Commission doit avoir un caractère consultatif. En exerçant une telle fonction, elle pourra fournir des conseils et recommandations à l'ensemble des organes et institutions des Nations Unies, dans le respect de leurs domaines respectifs de compétences. L'établissement d'une telle Commission ne doit en aucun cas conduire à un accroissement des pouvoirs du Conseil de sécurité à l'égard d'institutions qui ne sont pas soumises à son autorité (par exemple dans les domaines humanitaire ou du développement).
- Compte tenu du consensus qui se dessine en faveur de cette Commission, nous espérons qu'il sera possible d'introduire dans le document final du sommet davantage de précisions au sujet de son mandat, de sa composition, de ses liens institutionnels, de son financement, et du calendrier prévu en vue de sa création. Nous espérons aussi qu'il sera dûment tenu compte du fait que le maintien de la paix, l'aide humanitaire et le développement sont des activités le plus souvent parallèles, et non séquentielles.
- La Suisse salue également la proposition d'établir un Bureau de soutien à la consolidation de la paix. Cet office devrait être situé au plus haut niveau possible au sein du Secrétariat. Il devrait être appuyé dans ses activités par un groupe réunissant les chefs des départements, fonds, programmes et agences concernés.

#### Cinquièmement, la revitalisation de l'ECOSOC

La Suisse est favorable à un renforcement de l'ECOSOC en tant que principal organe de coordination et de dialogue sur les politiques de développement économique et social. Nous soutenons également le renforcement des interactions avec la société civile. La Suisse soutient donc une partie des mesures proposées par le Secrétaire général de l'ONU, mais nous ne cachons pas avoir aussi des sérieux doutes et réserves sur certaines d'entre elles :

- Par exemple, l'idée d'une réunion annuelle de caractère ministériel doit être examinée attentivement. Nous préférierions renforcer le segment existant de haut niveau et suggérons d'intégrer dans celui-ci cette réunion ministérielle.
- Nous trouvons intéressante, en revanche, la proposition de lancer un processus pilote, à caractère volontaire, d'examen par les pairs. Un processus pilote permettrait de mieux juger de la valeur ajoutée d'un tel exercice et de ses coûts.
- Nous sommes ouverts à l'idée d'un Forum à haut niveau sur la coopération au développement, mais estimons que le segment opérationnel n'est pas le meilleur endroit pour l'accueillir. Ce segment sert en effet principalement à traiter des activités opérationnelles des Nations Unies et à superviser la mise en œuvre des recommandations de l'Assemblée générale sur le réexamen triennal.

- Enfin, en ce qui concerne l'organisation de réunions spéciales de l'ECOSOC pour traiter des crises et/ou des menaces imminentes, nous pensons que cela pourrait être utile pour renforcer l'attention de la communauté internationale et pour mobiliser des ressources supplémentaires. Il faut cependant veiller à ce que de telles réunions ne recouvrent pas des domaines entrant dans le champ du Conseil de sécurité ou d'autres organes des Nations Unies.

Sixièmement, la réforme interne du Secrétariat

- La Suisse accorde une grande importance aux réformes administratives et en matière de gestion, qui forment une partie intégrante du paquet de réformes. Sans un avancement rapide et conséquent dans ce domaine, la crédibilité de l'ensemble du processus de réformes risque d'être affectée.
- La Suisse soutient les mesures proposées dans le projet de document final, même si elles demeurent assez génériques et peu concrètes. Nous saluons notamment l'idée d'un licenciement partiel contre dédommagement ("one-time staff buy-out") et le réexamen de l'ensemble des mandats donnés au Secrétariat datant de plus de 5 ans. Nous regrettons toutefois de manquer d'informations au sujet de ces mesures. A ce stade de la discussion sur les réformes, nous aurions attendu des informations plus concrètes sur leur contenu et la manière dont le Secrétaire général entend procéder. L'expérience des années précédentes montre que les idées et concepts intéressants, parfois même innovateurs, ont rarement manqué. Mais il est souvent difficile de les faire aboutir et le manque de volonté d'y parvenir provient de nombreux acteurs. Nous espérons vivement que l'occasion sera saisie cette année d'entreprendre une réforme substantielle en matière de gestion.
- La Suisse juge aussi essentiel de continuer à renforcer l'indépendance du Bureau des services de contrôle interne (OIOS), afin d'établir une culture accrue de transparence, de responsabilité et d'intégrité au sein du Secrétariat. Les défauts qui demeurent dans le fonctionnement du Bureau seront examinés dans le cadre de la 60<sup>ème</sup> session de l'Assemblée générale. En conséquence, nous ne voyons pas de besoin urgent ni la valeur ajoutée d'un autre mécanisme de réexamen tel qu'envisagé au § 95 du projet de déclaration.
- Enfin, la Suisse soutient aussi fortement la proposition de renforcer la gouvernance environnementale mondiale. Un chemin pour y parvenir serait de transformer le PNUE en une organisation internationale à part entière vouée spécifiquement à la protection de l'environnement.

Monsieur le Président, je vous remercie.

## Unofficial translation

Mr. President,

I thank you for the preparatory work that you initiated in view of the September summit and would like to reassure you of the full support of Switzerland in this process. The draft Outcome Document that you submitted to Member states is an excellent working basis.

Switzerland supports most elements in the draft Outcome Document. Nevertheless, it would like to see certain aspect of the final document made more specific, so that basic commitments and principles can be decided during the September summit at the level of the Heads of State and Government of the Member states. Switzerland will submit specific and detailed proposals to the President of the General Assembly and to his team of facilitators.

I will concentrate on six aspects that are particularly important in our opinion.

First, the subject of development.

- The draft Outcome Document stresses the global interdependence and the interrelationship between threats and challenges. The text offers a careful balance between development, peace and security and human rights. It contains the main elements which have to be addressed as part of our joint renewed commitment to the Millennium Declaration and to the achievement of the Millennium Development Goals.
- We welcome in particular the reference to reproductive health and to gender. We also welcome the references to the environmental dimension of sustainable development and the particular attention given to climate change. In this regard, we wish to recall that the concept of development has to be understood throughout the whole Outcome Document as implying sustainable development.
- Switzerland would like to see a strong reference to the operational system of the United Nations for development, and in particular to the need for it to function in a fully integrated manner under the authority and responsibility of one person, be it the resident Coordinator, the Humanitarian Coordinator or the Special Representative of the Secretary-General.
- However, we also have some reservations and questions. While we are ready to examine the idea of a pilot project for an IFF for immunisation, we have reservations about the creation of a global IFF and the launching of new global initiatives and funds. On debt relief, we welcome the recently announced intention of the G8 to cancel multilateral debt owed by highly indebted developing countries. However, many questions remain open with regard to the modalities and financing. We look forward to discussing these and other issues in more detail on the occasion of the High Level Dialogue on Financing for Development at the end of June.

Second, on the question of international law and human rights

- Switzerland attaches great importance to the fact that the international order be founded on legal rules, the rule of law and human rights. These are core values of the United Nations and are essential for peaceful coexistence and cooperation among States. Our common commitment to these values should be reflected more prominently and more firmly throughout the whole draft Outcome Document.

- The establishment of a Human Rights Council is important for strengthening UN action in the field of human rights. Switzerland welcomes the explicit mention in the draft Outcome Document of the Human Rights Council. The constitutive elements of such a Council still have to be discussed in detail, but it is important to establish an organ that is higher in the UN institutional hierarchy than the present Commission on Human Rights. The Council could meet periodically in Geneva, with the support of the High Commissioner for Human Rights, and should be endowed with mechanisms better adapted than those of the present Commission. The positive aspects of the Commission would have to be retained.
- To facilitate the discussions on the creation of such a Council, Switzerland took the initiative of launching a brainstorming process through the organisation of two meetings, on 2 May and 7 June 2005, in Lausanne. More than 60 countries from all UN regional groups attended. As a follow-up, on 16 June we distributed a draft rolling non paper to all UN Member states, reflecting the substance of the discussions in Lausanne, but for which Switzerland accepts sole responsibility. We hope, Mr President, that the results of these informal discussions will be useful for your work in promoting the idea of a Human Rights Council.
- It is also important to strengthen the activities of the UN High Commissioner for Human Rights at its Geneva headquarters and in New York, as well as to maximise its support to the United Nations Country Teams. We therefore strongly support the request made by the High Commissioner to double the resources allocated to her from the UN regular budget and welcomes the reference to this proposal made in the draft Outcome Document.

#### Third, on the reform of the Security Council

- Switzerland has from the outset made clear that it attaches great importance to the reform of the Security Council working methods. We have distributed a non-paper with 17 proposals that would make the Security Council more representative, more transparent, more accountable and more inclusive, and this irrespective of its future size and structure. We were pleased to note that the Draft Outcome Document calls upon the Security Council to adapt its Working Methods accordingly. Nevertheless, we would wish for a stronger and more specific wording of the relevant paragraph.
- Furthermore, the number of subsidiary bodies of the Security Council has increased considerably over the last 15 years. We consider it essential that these bodies get more transparent and give interested Member States the possibility to get involved in their work. Special attention should be paid to establishing fair and transparent procedures for placing or retaining individuals and entities on sanctions list. We really believe that the Security Council should set a good example and create an individual review mechanism that meets today's minimal standards of due process.

#### Fourth, peacebuilding :

- I would like to welcome the positive result reached by the Working group of the General Assembly which had the mandate to negotiate an international instrument to enable States to identify and trace illicit small arms and light weapons. Switzerland now calls on all Member States to formally adopt this document by consensus at the 60<sup>th</sup> session of the General Assembly and implement all agreed measures as completely as possible.
- UN involvement in peacebuilding is rapidly growing and becoming more and more complex. The creation of a Peacebuilding Commission will help to improve coordination and coherence between immediate peacekeeping and long-term stabilisation efforts, in particular peacekeeping, economic recovery, humanitarian assistance, institution building,

the rule of law and the protection and promotion of human rights. Moreover, a Peacebuilding Commission might help to clarify concepts and tools in important crosscutting areas such as DDDR, Security Sector Reform and the management of natural resources.

- We fully agree that the Commission should be advisory in nature. As such it should be in a position to provide advice and make recommendations to all relevant UN organs and institutions within their areas of competence. In no case should the establishment of a Peacebuilding Commission lead to the situation where the Security Council gains decision power over institutions which normally do not fall under its authority, especially in the humanitarian and development field.
- In the light of the broad emerging consensus in favour of a Peacebuilding Commission, we would hope for further and even more precise language with regard to mandate, composition, institutional set-up and financing and to a concrete timetable for the creation of the Commission. We hope that due consideration will be given to the fact that peacekeeping, humanitarian and development activities are mostly parallel and not sequential and that this will be reflected in the work of the Commission. Switzerland also welcomes the establishment of a Peacebuilding Support Office which should be situated at the highest possible level in the Secretariat and be backed by the heads of relevant departments, funds and programmes, and agencies.

#### Fifth, ECOSOC

Switzerland supports the strengthening of ECOSOC's role as principal body for coordination, policy review and policy dialogue in its field. We also support an enhanced interaction with civil society. We support some of the measures which are currently under discussion, but have important reservations about other ones:

- For instance, the idea of holding annual ministerial-level policy coordination meeting has to be carefully studied. We would prefer to strengthen the existing high-level segment and suggest to integrate the proposed ministerial meeting on policy coordination into the high-level segment.
- The proposal to launch a pilot process of voluntary peer review of progress is interesting. A pilot process would allow to obtain a more substantiated view on the real added value of such an exercise, and on its costs.
- While we are open to the idea of a High-Level Development Cooperation Forum, we believe that the operational segment is not the place for it. This segment serves primarily to monitor the operational activities of the UN system and in particular to supervise the implementation of the triennial comprehensive policy review recommendations of the General Assembly.
- The convening of special meetings dealing with crises and/or imminent threats could be useful in raising the awareness of the international community and in mobilizing additional resources. Care must be taken however to ensure that ECOSOC's efforts do not overlap with areas covered by the Security Council or other bodies of the UN system.

#### Sixth, administrative and management reform

- Switzerland attaches great importance to management and administrative reform, which it considers an integral part of the reform package. Without swift and consistent progress in this area, the credibility of the entire reform process could be affected.



- We welcome the proposed measures in the draft Outcome Document, even though they are rather generic and not very specific. This applies for example to the one-time staff buy-out or to the review of mandates older than five years. We fully support these proposals, but regret their lack of precision. At this juncture we would have expected more detailed information on the measures in general and on how the Secretary-General intends to proceed. The experience of previous years has shown that it is easy to produce interesting and sometimes even innovative ideas and concepts, but that many actors lack a real will to implement them. It is our strong wish that the current window of opportunity will lead to a meaningful reform of UN management.
- Switzerland believes that a further strengthening of the independence of the Office of Internal Oversight (OIOS) is crucial in order to create a culture of transparency, accountability and integrity within the Secretariat. To address the remaining deficiencies of the Office, a further review by the General Assembly will take place at its 60<sup>th</sup> session. We therefore see no urgent need or value added for yet another review as proposed in para 95 of the draft Outcome Document.
- Switzerland also explicitly endorses the proposal to further strengthen the international environmental governance. One way could be to transform the United Nations Environment Programme into a UN organisation for the environment.

Thank you, Mr. President.